

Les Franciliens interrogés sur les transports urbains

Afin de mieux connaître les attentes des habitants d'Ile-de-France, l'institut CSA a réalisé un sondage pour le compte de la RATP afin de connaître mieux l'avis des Franciliens sur les conditions de transport, la circulation automobile à Paris et dernièrement l'aménagement des couloirs de bus.

Les Franciliens sont unanimes pour approuver la nouvelle politique tendant à faciliter la circulation des autobus dans la Capitale. Ainsi, les nouveaux couloirs de bus en site propre ont, semble-t-il séduit une forte majorité d'habitants de l'Ile-de-France (62 %) permettant à leurs yeux d'augmenter à la fois la fluidité et la vitesse de circulation des bus. Seules 15 % des personnes interrogées sont hostiles à cette mesure. 83 % des sondés se déclarent peu ou pas gênés dans leurs déplacements par cette mesure et une grande majorité pense que l'amélioration des déplacements passe par le développement des transports en commun en Ile-de-France et dans la Capitale. Enfin, 72 % souhaitent que cette mesure soit étendue à d'autres communes de la région. Sondage commandé par la RATP et réalisé par la société CSA le 10 septembre 2001 auprès d'un échantillon de 800 personnes.



Des gardiens pour la médiation

La secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienemann, a souhaité l'obligation du retour de la présence humaine sur le terrain. Cet engagement répond à des besoins identifiés et réclamés par les habitants comme les bailleurs. Ce décret instaure l'obligation d'un gardien pour 100 logements, d'un même bailleur, public ou privé, ceci dès le 1^{er} janvier 2002 pour les immeubles situées en zones urbaines sensibles (ZUS), et au 1^{er} janvier 2003 pour les immeubles ou groupes d'immeubles situés dans les villes de plus de 25 000 habitants et dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants.

La présence de gardien doit également s'accompagner de mesures permettant d'améliorer leur statut, leur formation, leur recrutement et les modalités d'exer-

cice de leur fonction. La revalorisation du métier passe aussi par le développement de la formation initiale des gardiens avec la création d'un diplôme supérieur et à terme d'un bac professionnel ainsi que par une formation continue accrue. Cette mesure répond à la nécessité du retour d'une présence humaine sur le terrain et au besoin d'améliorer la sécurité des habitants, notamment dans les grands ensembles.

Décret n° 2001-1361- 28 décembre 2001 – JO du 30 décembre 2001

vient de paraître

Annuaire des 1 000 associations pour l'environnement (1^{ère} édition)

La première édition de cet annuaire recense les 1 000 principales associations qui œuvrent pour l'environnement. Elles sont présentées sous forme de fiches descriptives établies à partir des réponses à un questionnaire élaboré par l'association des Journalistes écrivains pour la Nature et l'Environnement.

Chaque fiche comprend outre les principales références et des informations pratiques très détaillées, trois modules d'informations : la zone d'activité géographique, les domaines de compétence et tous les contacts.

Cinq index permettent de naviguer à l'intérieur de l'annuaire et de retrouver immédiatement les associations recherchées.

Cet ouvrage est destiné à un public varié de professionnels : journalistes, entreprises, collectivités locales, administrations... et à tous ceux qui souhaitent œuvrer pour l'environnement.

Victoires éditions - Presses Universitaires de France
- Collection Environnement magazine
Prix : 27,44 Euros (180 F) – 352 pages

